

**Séance du Conseil général du lundi 26 février 2024****Réponse à la question écrite n° 63 du groupe PDC****Intitulée : « Construction d'un bâtiment pour les services techniques de Haute-Sorne – votation populaire du 11 décembre 2022. Où en est-on ? »**

La commune est en mesure de fournir une réponse officielle concernant le projet du hangar voirie.

En réponse à la question n°63 de Mme Marielle Bourquard, voici quelques éléments de réponse aux questions ci-dessous :

- **Que ce projet est bien en cours et que la décision populaire sera respectée ?**

Le projet est en cours et la décision populaire sera respectée. L'appel d'offres pour les mandataires (architecte et ingénieurs) a été réalisé en automne 2023. Les mandats ont été adjudés en fin d'année 2023. Pour des raisons budgétaires (budget 2024 n'étant pas encore accepté), et de possibilité d'investissement, le démarrage des études de détails a été repoussé en janvier 2025 au lieu de janvier 2024. La réalisation est planifiée pour 2026-2027.

- **Que, malgré le temps qui passe, il ne sera pas dit que les coûts sont plus élevés que prévus et que le projet doit être revu (comme cela a été le cas avec le message no 155 de 2020) ?**

Il est impossible de garantir les coûts selon la conjoncture actuelle par rapport à un devis établi en milieu d'année 2022.

Il est également important de constater que les prix des matériaux ainsi que celui du taux d'intérêt entrent dans une phase de stabilisation et qu'à moyen terme ils ne repartent pas à la hausse, voir qu'une correction vers le bas se produise.

Le fait de reporter dans le temps ne devrait donc pas, en principe péjorer les coûts du projet.

L'appel d'offres auprès des entreprises prévu en été 2025 (3 ans plus tard) donnera le coût réel du projet. Une actualisation du projet sera faite une fois les différentes offres reçues.

Une attention particulière sera apportée afin de maîtriser les coûts et de respecter le budget alloué.

- **Qu'il ne sera pas vendu une partie du ft 2198 avant que le projet ne soit mis sous toit ?**

Le message adressé à la population lors des votations du 11.12.2022 prévoit la vente de la partie sud du feuillet 2198. Des pourparlers sont déjà en cours avec une entreprise locale pour la vente du terrain en 2025. Le fait de vendre le terrain dès le départ du projet est également important dans le sens où il représentera une rentrée fiscale dès le début du projet.